

LES ESSENTIELS DES BÂTIMENTS DE FRANCE

Direction Régionale des Affaires Culturelles de Normandie
Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine de l'Eure
Connaissance Églises ISSN 2492-9719 n°64 – māj 24 fév. 2014 – France POULAIN

Les églises de l'Eure devenues temples de la Raison à la Révolution

La Révolution Française ne correspond pas à la période de séparation entre la population rurale et le clergé, telle qu'on l'assimile souvent. Il serait erroné de croire que la Révolution a conduit les familles, notamment rurales, à rejeter leurs curés et à ne plus avoir de lien avec la religion. Il faut plutôt voir la période comme une série de transformations où les liens entre un pouvoir politique qui tendait vers la démocratie et un clergé catholique qui perdait son emprise sur une population dans son ensemble. Ainsi, la loi française fit évoluer profondément le rôle et la place du clergé puisque les curés devinrent fonctionnaires par la Constitution Civile du Clergé le 12 juillet 1790. Ils durent se déclarer « jurés » pour bénéficier du nouveau statut accompagné d'un salaire. Au début de la nouvelle ère politique, il n'était pas encore question de séparation réelle entre l'église et l'Etat, qui n'interviendra que 110 ans plus tard. Cette transition n'eut rien d'évident puisque certains curés se refusèrent à « jurer ». Ils n'avaient normalement plus le droit de célébrer la messe et d'occuper les lieux de culte. Mais la population rurale ne l'entendait pas ainsi et nombreux souhaitèrent que « leurs » curés continuent à célébrer la messe, même s'ils n'avaient pas jurés.

Les biens de l'Eglise, devenus nationaux le 2 novembre 1789, furent proposés à la vente dans de nombreux cas. Les églises furent rachetées parfois par les communes, les paroissiens, les nobles demeurés sur place... plus rarement par les curés eux-mêmes ; mais la majeure partie fut acquise par des marchands qui s'en servirent comme « carrières de pierres ». Les églises se sont bien vendues dans le quart sud-est de l'Eure, sans qu'il soit possible pour autant de faire un lien avec le taux de jurés (qui est légèrement moins important par exemple que dans le quart nord-est de l'Eure).

Les bâtiments abbatiaux furent également bien vendus notamment pour ceux présents dans les centres villes qui furent rapidement démolis ou réutilisés car le foncier était déjà cher et rare. Le mouvement n'avait fait qu'amplifier celui entamé dès le milieu du 18^{ème} siècle en raison de la désaffectation des bâtiments abbatiaux et de la diminution du nombre et de l'emprise des ordres monastiques.

Pour protéger certaines églises ou par conviction et attachement aux idées révolutionnaires, les paroissiens ou élus les firent rebaptiser « *Temples de la Raison* », du nom de la déesse qui guidait les travaux révolutionnaires ou « *Liberté, Egalité, Fraternité* ». Ces inscriptions sont encore visibles aujourd'hui, soit au niveau des chevets comme à Saint-André de l'Eure ou à Ivry-la-Bataille, ou au-dessus de la porte d'entrée comme à Louversey, Chavigny-Bailleul ou à Verneuil-sur-Avre. Plus rarement, il est possible de trouver des inscriptions à l'intérieur des églises, comme sur la poutre au-dessus du retable majeur à Thomer-la-Sôgne.

Durant 10 ans, soit jusqu'en 1801 environ, les liens entre l'Etat et le clergé connurent de nombreux soubresauts, le pouvoir en place tentant d'affaiblir les anciens systèmes de pouvoir comme celui du clergé ou de la noblesse tout en conservant le maximum de stabilité territoriale. Bonaparte Ier consul mettra un terme à ces troubles en consacrant le Catholicisme comme religion de la majorité des Français.

C'est à partir de 1802 que, pour autant que les relations soient plus nettes puisque les ecclésiastiques sont membres de l'administration d'Etat, la vente d'églises s'accéléra. L'idée étant que les 36 cantons républicains préforment les 36 paroisses du département, ce qui induit une réduction du nombre de paroisse et par-là même de bâtiments « utiles » pour célébrer la liturgie. Selon Bernard Bodinier (*Églises à vendre ! Le sort des Édifices culturels de l'Eure sous la Révolution et l'Empire*), on a ainsi vendu au début du 19^{ème} siècle, 219 églises, 25 abbayes, 22 couvents, 4 autres communautés, 69 prieurés et 59 chapelles, soit quelques 400 édifices religieux sur les 1200 existants.

